

DÉPARTEMENT  
DES  
BOUCHES DU RHÔNE

N° 21/2024

**O B J E T :**

Marché n°23T010

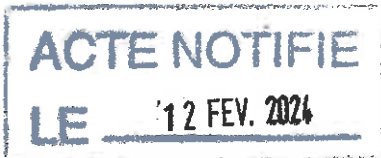
«Travaux d'extension et de  
réhabilitation du groupe scolaire la  
Carraire»

Lot 4 : Second œuvre

Commune de  
Miramas

Nature : Décision du  
Maire prise par  
délégation

Matière : Marchés  
publics



COMMUNE DE MIRAMAS

**EXTRAIT**  
du REGISTRE des ARRÊTES du MAIRE

Nous, MAIRE de la Commune de MIRAMAS,

**VU** l'article L.2122-22 et L.2122-23 du Code  
général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération n°27-2020 du Conseil  
Municipal de Miramas du 10 juin 2020, donnant  
délégation d'attributions du conseil municipal au  
Maire,

**VU** l'ordonnance 2018-1074 du 26 novembre  
2018 et le décret 2018-1075 du 03 décembre  
2018 portant Code de la commande publique,

**CONSIDÉRANT** le besoin de la ville de  
Miramas de lancer une consultation sous la  
forme d'un marché de travaux en appel d'offres  
ouvert en vertu des articles L. 2124-2 et R. 2124-  
2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code sus-cité,

**CONSIDÉRANT** l'avis d'appel public à la  
concurrence, publié au BOAMP et mis en ligne  
sur le site internet de la commune le 13  
novembre 2023 et au JOUE le 15 novembre  
2023,

**CONSIDÉRANT** la date limite de réception des  
offres fixée au 11 décembre 2023 à 12 h 00,

**CONSIDÉRANT** que trois offres ont été  
réceptionnées dans le délai,

**CONSIDÉRANT** l'analyse et la notation des  
offres au regard des critères d'attribution figurant  
dans le règlement de consultation,

**DECIDONS**



En exécution des pouvoirs susvisés,

- **DE CONCLURE** avec le groupement PROVENCALE DE PEINTURE – GUERRA avec pour mandataire PROVENCALE DE PEINTURE sise ZI les Molières – 14, avenue du Luxembourg à MIRAMAS (13140), le marché de travaux d'extension et de réhabilitation du groupe scolaire la Carraire – Commune de Miramas - Lot 4, pour un montant global et forfaitaire (Tranche Ferme + Tranche Optionnelle) de 1 365 301,47 euros HT

- **D'IMPUTER** cette dépense afférente au marché sur le budget de la commune de Miramas, chapitre et article correspondants.

Madame La Directrice Générale des Services et Madame la Trésorière d'Istres, sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Miramas, le

12 FEV. 2024

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de la date de publication le :

12 FEV. 2024

**Le Maire**

**Frédéric VIGOUROUX**

**Conseiller Métropolitain**



*Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le cas échéant, la saisine pourra notamment s'effectuer par voie de dématérialisation depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*



Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le

ID : 013-211300637-20240212-23T010\_LOT4-CC

**MIRAMAS**  
UNE VILLE. DES VIES

**ACTE D'ENGAGEMENT**

**MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX**

**Travaux d'extension et de réhabilitation du groupe scolaire  
La Carraire - Commune de Miramas**

Cadre réservé à l'acheteur

**CONTRAT N°** 2 3 T 0 1 0

**LOT 4 : SECOND OEUVRE**

**NOTIFIE LE** .....

**Mairie de Miramas**  
Place Jean-Jaurès  
13140 MIRAMAS  
0 8000 13 140

## SOMMAIRE

1 - Préambule : Liste des lots.....	3
2 - Identification de l'acheteur .....	4
3 - Identification du co-contractant.....	4
4 - Dispositions générales .....	6
4.1 - Objet .....	6
4.2 - Mode de passation .....	6
4.3 - Forme de contrat.....	6
5 - Prix.....	6
6 - Durée et Délais d'exécution .....	6
7 - Paiement .....	6
8 - Avance .....	7
9 - Nomenclature(s) .....	9
10 - Signature.....	9
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS.....	14

# Travaux d'extension et de réhabilitation du groupe scolaire La Carraire

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le

ID : 013-211300637-20240212-23T010\_LOT4-CC

## 1 - Préambule : Liste des lots

Lot(s)	Désignation
00	LOT 0 Prescriptions communes
01	LOT 1 Désamiantage
02	LOT 2 Gros œuvre étendu
03	LOT 3 Menuiseries Extérieures / Serrurerie / Protection Solaire
04	LOT 4 Second oeuvre
05	LOT 5 Plomberie / CVC
06	LOT 6 CFO / Photovoltaïque
07	LOT 7 CFA / SSI
08	LOT 8 VRD
09	LOT 9 Aménagements paysagers
10	LOT 10 Équipements de cuisine

## Travaux d'extension et de réhabilitation du groupe scolaire La Carrair

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le

ID : 013-211300637-20240212-23T010\_LOT4-CC

### 2 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : Mairie de Miramas

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :

Ordonnateur : Monsieur le Maire

Comptable assignataire des paiements : Monsieur le Comptable Public,

Le maître d'oeuvre ainsi que ses missions seront précisés ultérieurement.

### 3 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières n° 23T010 qui fait référence au CCAG - Travaux et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	



## Travaux d'extension et de réhabilitation du groupe scolaire La Carraire

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le

ID : 013-211300637-20240212-23T010\_LOT4-CC

Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	AMIOT FRANCIS
Agissant en qualité de	GERANT

désigné mandataire :

du groupement solidaire

solidaire du groupement conjoint

non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	PROVENCALE DE PEINTURE
Adresse	ZI DES MOLIERES – 14 AV DU Luxembourg 13140 MIRAMAS
Courriel	spp@provencaledepeinture.fr
Numéro de téléphone	0490580688
Numéro de SIRET	39487075200034
Code APE	4334Z
Numéro de TVA intracommunautaire	FR 59394870752

S'engage, au nom des membres du groupement<sup>(1)</sup>, sur la base de l'offre du groupement, à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

(1) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

## 4 - Dispositions générales

### 4.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne des travaux d'extension et de réhabilitation du groupe scolaire La Carraire - Commune de Miramas

Les prestations définies au CCAP sont réparties en 10 lots.

### 4.2 - Mode de passation

La procédure de passation est l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

### 4.3 - Forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

## 5 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application du prix global forfaitaire suivant, issu de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire :

Montant de l'offre par tranche				
Tranche(s)	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Soit en toutes lettres (TTC)
<b>TF : TRANCHE FERME</b>	1 354 411,47 €	270 882,29 €	1 625 293,76 €	<b>UN MILLION SIX CENT VINGT CINQ MILLE DEUX CENT QUATRE VINGT TROIS EUROS ET SOIXANTE SEIZE CENTIMES</b>
<b>TO001 : TRANCHE OPTIONNELLE 1 CONSERVATION DU CARRELAGE EXISTANT DES CIRCULATIONS</b>	10 890,00 €	2 178,00 €	13 068,00 €	<b>TREIZE MILLE SOIXANTE HUIT EUROS</b>
<b>PRESTATION SUPPLÉMENTAIRE ÉVENTUELLE (PSE) Remplacement panneaux fibres de bois par panneaux acoustiques stratifiés en doublage</b>	86 000,00 €	17 200,00 €	103 200,00 €	<b>CENT TROIS MILLE DEUX CENT EUROS</b>

## 6 - Durée et Délais d'exécution

Le délai d'exécution est défini(e) au CCAP et ne peut en aucun cas être modifié(e).

Le délai d'exécution débutera à compter de la date fixée dans le CCAP.

(1) Pavé à répéter et à remplir par le candidat pour chaque variante proposée

## 7 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	PROVENCALE DE PEINTURE
Prestations concernées	SECOND OEUVRE
Domiciliation	BANQUE POPULAIRE ISTRES
Code banque	14607
Code guichet	00037
N° de compte	06021818934
Clé RIB	27
IBAN	FR 76 1460 7000 3706 0218 1893 427
BIC	CCBPPFRPPMAR

Titulaire du compte	GUERRA
Prestations concernées	MENUISERIE
Domiciliation	BPI FRANCE
Code banque	18359
Code guichet	00043
N° de compte	00005851645
Clé RIB	76
IBAN	FR76 1835 9000 4300 0058 5164 576
BIC	CPMEFRPPXXX

En cas de groupement, le paiement est effectué sur <sup>1</sup> :

un compte unique ouvert au nom du mandataire ;

les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

(1) Pavé à répéter et à remplir par le candidat pour chaque variante proposée

**Travaux d'extension et de réhabilitation du groupe scolaire La Carrain**

**8 - Avance**

Envoyé en préfecture le 12/02/2024  
Reçu en préfecture le 12/02/2024  
Publié le 12/02/2024  
ID : 013-211300637-20240212-23T010\_LOT4-CC

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

NON

OUI

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

(1) Pavé à répéter et à remplir par le candidat pour chaque variante proposée

**9 - Nomenclature(s)**

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
45453000-7	Travaux de remise en état et de remise à neuf
45214210-5	Travaux de construction d'écoles primaires

Lot(s)	Code principal	Description
04	45421141-4	Travaux de cloisonnement
04	45421146-9	Mise en place de plafonds suspendus

**10 - Signature****ENGAGEMENT DU CANDIDAT**

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

A MIRAMAS  
Le 11/12/2023

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement <sup>1</sup>

**SARL PROVENCE PEINTURE**  
SARL au capital de 15 245 €  
Z.I des Molières, 21 Av. du Luxembourg  
12140 MIRAMAS  
Tél : 04 90 68 06 88 - Fax : 04 90 68 61 73  
RC Salon B 394 870 752  
Siret : 394 870 752 00034 - APE 4394Z

(1) Pavé à répéter et à remplir par le candidat pour chaque variante proposée

**Travaux d'extension et de réhabilitation du groupe scolaire La Carraie**  
**ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Retenu	Tranche(s)	Montant de l'offre par tranche			Soit en toutes lettres (TTC)
		Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	
<input checked="" type="checkbox"/>	TF : TRANCHE FERME	1354411,47	240.882,29	1625293,76	.....
<input checked="" type="checkbox"/>	TO001 : TRANCHE OPTIONNELLE 1 CONSERVATION DU CARRELAGE EXISTANT DES CIRCULATIONS PRESTATION SUPPLEMENTAIRE EVENTUELLE (PSE) : Remplacement	10.890,00	2178,00	13.068,00	.....
<input type="checkbox"/>	panneaux fibres de bois par panneaux acoustiques stratifiés en doublage	.....	.....	.....	.....

PSE acceptée : Le pouvoir adjudicateur a décidé de ne pas retenir la PSE.

La présente offre est acceptée

A Miramas ..... 12 FEV. 2024  
 Le .....

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur,



Frédéric VIGOURoux  
 Maire de Miramas  
 Conseiller Métropolitain

**NANTISSEMENT OU CESSIION DE CREANCES**

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

- La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....
- La totalité du bon de commande n° ..... afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :  
.....
- La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :  
.....
- La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :  
.....

(1) Pavé à répéter et à remplir par le candidat pour chaque variante proposée

## ANNEXE N°1 À L'ACTE D'ENGAGEMENT

### ENGAGEMENT DU CANDIDAT - CLAUSE DE PROMOTION DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

Au vu du présent marché, le titulaire s'oblige à s'engager à conduire une action d'insertion de personnes en difficulté d'accès à l'emploi.

L'entreprise .PROVENCALE DE PEINTURE

Représentée par AMIOT FRANCIS

- déclare avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières et notamment de son article relatif à l'action obligatoire d'insertion en faveur de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières ;
- s'engage à réserver, dans l'exécution du marché, 500 heures de travail aux personnes concernées par la démarche de promotion de l'emploi et de l'insertion conformément au seuil minimum fixé au CCAP ;
- s'engage à transmettre dans les délais énoncés dans le CCAP tous les renseignements relatifs à la mise en œuvre de l'action
- s'engage à désigner un responsable de l'action obligatoire d'insertion en la personne de Monsieur/Madame AMIOT FRANCIS
- s'engage à associer la Maison de l'emploi Ouest Provence à toutes les procédures de recrutement effectuées au titre de l'action obligatoire d'insertion directement par l'entreprise titulaire ou ses sous-traitants ou par les prestataires retenus (ETTI, GEIQ, AI...),
- s'engage, dans l'hypothèse où elle ferait appel à des sous-traitants :
  - à faire figurer l'obligation d'insertion dans les contrats de sous-traitance ;
  - à préciser clairement les engagements d'embauche des sous-traitants en nombre d'heures de travail réservées à des personnes en cursus d'insertion ;
  - à ce que le total des engagements d'embauche des sous traitants additionnés à l'engagement de l'entreprise soit au minimum égal au nombre d'heures minimum fixé au CCAP ;
  - à informer la Maison de l'Emploi Ouest Provence de l'identité des sous-traitants ainsi que de l'engagement d'embauche contractualisé entre les sous-traitants et elle-même.
- pour assurer la mise en œuvre de la clause d'insertion, à appliquer la solution cochée ci dessous
- Fais le choix parmi les options proposées ci-dessous, de l'option n° 3 et renseigne la rubrique choisie.
- Attends l'attribution du marché, pour faire le choix de l'option, en liaison avec la chargée de mission clauses d'insertion de la Maison de l'emploi Ouest Provence

(1) Pavé à répéter et à remplir par le candidat pour chaque variante proposée

**Travaux d'extension et de réhabilitation du groupe scolaire La Carrain**

Envoyé en préfecture le 12/02/2024  
Reçu en préfecture le 12/02/2024  
Publié le  
ID : 013-211300637-20240212-23T010\_LOT4-CC

et devant être exécutée par : ..... en qualité de :

- membre d'un groupement d'entreprise
- sous-traitant

A .....  
Le .....

**Signature <sup>1</sup>**

(1) Pavé à répéter et à remplir par le candidat pour chaque variante proposée



**Travaux d'extension et de réhabilitation du groupe scolaire La Carraire**

L'engagement dans le cadre de l'action obligatoire d'insertion pourra être réalisé par

**dispositif 1 : mise à disposition de personnel**

Recours à une Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion Entreprise de Travail Temporaire classique ayant accepté l'arrêté du 28 novembre 2005 étendant les dispositions de l'accord national relatif à la mise en œuvre de l'article L.1251.7 du code du travail

**ETT ETII**

Nom et coordonnées de l'opérateur (si identifié) : .....

**ou Association intermédiaire**

Nom et coordonnées de l'opérateur (si identifié) : .....

**Recours à un Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification**

Nom et coordonnées du GEIQ (s'il est identifié) : .....

L'entreprise s'engage à communiquer à son prestataire les coordonnées de la chargée de mission clauses d'insertion de la Maison de l'emploi afin d'organiser le repérage et la mobilisation des publics prioritaires ciblés par la charte locale d'insertion.

**dispositif 2 : recours à la sous-traitance ou à la co-traitance d'une partie des travaux à une entreprise d'insertion ou un atelier d'insertion**

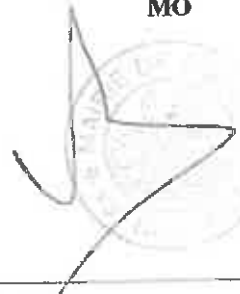
Nom et coordonnées de la structure d'insertion :

L'entreprise s'engage à communiquer à l'entreprise partenaire les coordonnées de la chargée de mission clauses d'insertion de la Maison de l'emploi afin d'organiser le repérage et la mobilisation des publics prioritaires ciblés par la charte locale d'insertion

**dispositif 3 : embauche directe par l'entreprise**

Si connu à ce stade nombre et intitulé du (des) poste(s) proposés : ...MANOEUVRE – 500 HEURES

L'entreprise s'engage à communiquer la chargée de mission clauses d'insertion de la Maison de l'emploi au plus tard un mois avant le démarrage de chaque contrat le profil détaillé du poste à pourvoir afin d'organiser le repérage et la mobilisation des publics prioritaires ciblés par le dispositif des clauses sociales.

<p><b>Date, signature et cachet du candidat</b>                  Porter la mention manuscrite                  Lu et approuvé                  MIRAMAS, le 11/12/2023  <b>SARL PROVENCALE DE PEINTURE</b>                  SARL au capital de 15 248 €                  Z.I des Mollères 14 Av. du Luxembourg                  13140 MIRAMAS                  Tél : 04 90 58 06 88 - Fax : 04 90 58 51 73                  RC-Salon B 394 870 752                  Siret : 504 870 752 00034 - APE 4334Z</p>	<p><b>MO</b></p>  <p>12 FEV. 2024</p>
--	---

Frédéric VIGOUROUX  
 Maire de Miramas  
 Conseiller Métropolitain

(1) Pavé à répéter et à remplir par le candidat pour chaque variante proposée

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le

ID : 013-211300637-20240212-23T010\_LOT4-CC



ANNEXE N° 2 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Travaux d'extension et de réhabilitation du groupe scolaire La Carraire - Commune de Miramas

Designation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : PROVENCALE DE PEINTURE SIRET : 394 870 752 00034 .Code APE 4334 Z N° TVA intracommunautaire : FR 59394870752 Adresse : ZI DES MOLIÈRES AV DU Luxembourg 140 MIRAMAS	Doublages/cloisons et faux plafonds Sols souples (arrêlages/falence Peinture, signalétiques et nettoyage	998 411,49 €	20 %	1 198 093,79 €
Dénomination sociale : GUERRA SIRET : 500 297 601 00014 .Code APE..... N° TVA intracommunautaire : FR78500297601 Adresse : ZA des Etangs Rue de Courthine 13920 SAINT MITRE LES REMPARTS	Menuiseries intérieures, agencement et mobiliers	366 889,98 €	20 %	440 267,97 €
Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :  Dénomination sociale : SIRET : .....Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
<b>Totaux</b>		<b>1 365 301,47 €</b>	<b>20 %</b>	<b>1 638 361,76 €</b>

**SARL PROVENCALE DE PEINTURE**

SARL au capital de 15 200 €  
ZI des Molières 14 Av du Luxembourg  
13140 MIRAMAS  
Té : 04 90 58 06 88 - Fax : 04 90 58 51 73  
RC Salon B 394 870 752  
Siret : 394 870 752 00034 . APE 4334Z

Consultation n° : 23T010 - LOT 4

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE MIRAMAS (13)  
Utilisateur : wspastell wspastell

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **23T010\_LOT4**  
Objet : **23T010 - Travaux d'extension et de réhabilitation du groupe scolaire la Carraire  
Lot 4 : Second ?uvre  
Marché de travaux en appel d'offres ouvert  
Montant global et forfaitaire (Tranche Ferme + Tranche Optionnelle) de 1 365 301,47 euros HT**

Type de transaction : Transmission d'actes  
Date de la décision : 2024-02-12 00:00:00+01  
Nature de l'acte : Contrats, conventions et avenants  
Documents papiers complémentaires : NON  
Classification matières/sous-matières : 1.1 - Marchés publics  
Identifiant unique : 013-211300637-20240212-23T010\_LOT4-CC  
URL d'archivage : Non définie  
Notification : Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 013-211300637-20240212-23T010_LOT4-CC-1-1_0.xml	text/xml	2 Ko
<b>Annexe (Acte d'engagement)</b> Nom original : AE LOT 4.pdf Nom métier : 11_AE-013-211300637-20240212-23T010_LOT4-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	344.3 Ko
<b>Document principal (Document contractuel)</b> Nom original : ANNEXE INSERTION LOT 4.pdf Nom métier : 99_DC-013-211300637-20240212-23T010_LOT4-CC-1-1_2.pdf	application/pdf	150.1 Ko
<b>Document principal (Document contractuel)</b> Nom original : DECISION LOT 4.pdf Nom métier : 99_DC-013-211300637-20240212-23T010_LOT4-CC-1-1_3.pdf	application/pdf	61.4 Ko

<b>Annexe (Renseignements, attestations et déclarations fournies par l'attributaire)</b>	application/pdf	35.6 Mo
Nom original : CANDIDATURE.pdf		
Nom métier :		
10_AT-013-211300637-20240212-23T010_LOT4-CC-1-1_4.pdf		
<b>Document principal (Document contractuel)</b>	application/pdf	175.2 Ko
Nom original : DPGF LOT 04 Second oeuvre.pdf		
Nom métier :		
99_DC-013-211300637-20240212-23T010_LOT4-CC-1-1_5.pdf		
<b>Annexe (Procès verbal de la commission d'appel d'offre ou du jury)</b>	application/pdf	112.2 Ko
Nom original : PV CAO LOT 4.pdf		
Nom métier :		
11_PV-013-211300637-20240212-23T010_LOT4-CC-1-1_6.pdf		
<b>Annexe (Mémoire technique)</b>	application/pdf	8.6 Mo
Nom original : MT.pdf		
Nom métier :		
10_MT-013-211300637-20240212-23T010_LOT4-CC-1-1_7.pdf		
<b>Annexe (Rapport de présentation de l'acheteur)</b>	application/pdf	308.1 Ko
Nom original : RP LOT 4.pdf		
Nom métier :		
11_RP-013-211300637-20240212-23T010_LOT4-CC-1-1_8.pdf		

### Cycle de vie de la transaction :

<b>Etat</b>	<b>Date</b>	<b>Message</b>
Posté	12 février 2024 à 11h11min15s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 février 2024 à 11h11min47s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 février 2024 à 11h19min37s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 février 2024 à 11h19min48s	Reçu par le MI le 2024-02-12